

## Une question concernant un médicament ? Un effet indésirable ? Comment contacter et/ou déclarer au CRPV Occitanie-Est



Vous constatez un effet indésirable, notamment grave et/ou inattendu que vous suspectez être lié à la prise d'un médicament ? **Contactez-nous !**

Patients ou professionnels de santé, vous contribuez ainsi à améliorer la sécurité des produits de santé.

## Je souhaite déclarer un effet indésirable médicamenteux

J'utilise le portail national de déclaration



<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>



Je peux également déclarer en contactant directement le CRPV

J'ai une question : je contacte le CRPV



04 67 33 67 56 (permanence téléphonique)  
04 67 33 67 57 (secrétariat)

du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h



[pharmacovigilance@chu-montpellier.fr](mailto:pharmacovigilance@chu-montpellier.fr)



**Centre Régional de Pharmacovigilance de Montpellier**  
Dép. de Pharmacologie Médicale et Toxicologie – Hôpital Lapeyronie  
371 avenue du Doyen Gaston Giraud  
34295 Montpellier